



HAL
open science

La tournée de Forêt Méditerranéenne en Calabre (Italie du Sud) du 1er au 6 juin 2011

R. Cans, G. Martinez, C. Naudy, J.M. Ningre

► **To cite this version:**

R. Cans, G. Martinez, C. Naudy, J.M. Ningre. La tournée de Forêt Méditerranéenne en Calabre (Italie du Sud) du 1er au 6 juin 2011. Forêt Méditerranéenne, 2012, XXXIII (1), pp.61-78. hal-03556121

HAL Id: hal-03556121

<https://hal.science/hal-03556121v1>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La tournée de Forêt Méditerranéenne en Calabre *Italie du Sud* *Du 1^{er} au 6 juin 2011*

par Roger CANS, Gilles MARTINEZ, Cyrille NAUDY et Jean-Michel NINGRE

***La 23^e tournée de l'association
Forêt Méditerranéenne s'est
déroulée du 1^{er} au 6 juin 2011 en
Italie du Sud, plus précisément
dans la région de la Calabre,
la pointe de la botte italienne,
face à la Sicile.
Ce fut l'occasion pour
les 29 participants de découvrir
de magnifiques forêts
insoupçonnées.
"La Calabre, le pays
des vertes forêts."***

Le départ

Mercredi 1^{er} juin

Les 26 participants français au voyage organisé par Forêt Méditerranéenne se retrouvent à l'aéroport de Nice pour le vol Alitalia de 19h20 à destination de Rome puis Reggio di Calabria, où nous arrivons vers 22h40 à "l'aéroport du détroit" (de Messine). Un car nous attend et son chauffeur, Dino, nous conduit à travers la montagne jusqu'à l'hôtel Biafora (1 240 m), où nous parvenons vers 2h30 du matin, assez fourbus.

La région de la Sila

Jeudi 2 juin

Présentation de la région

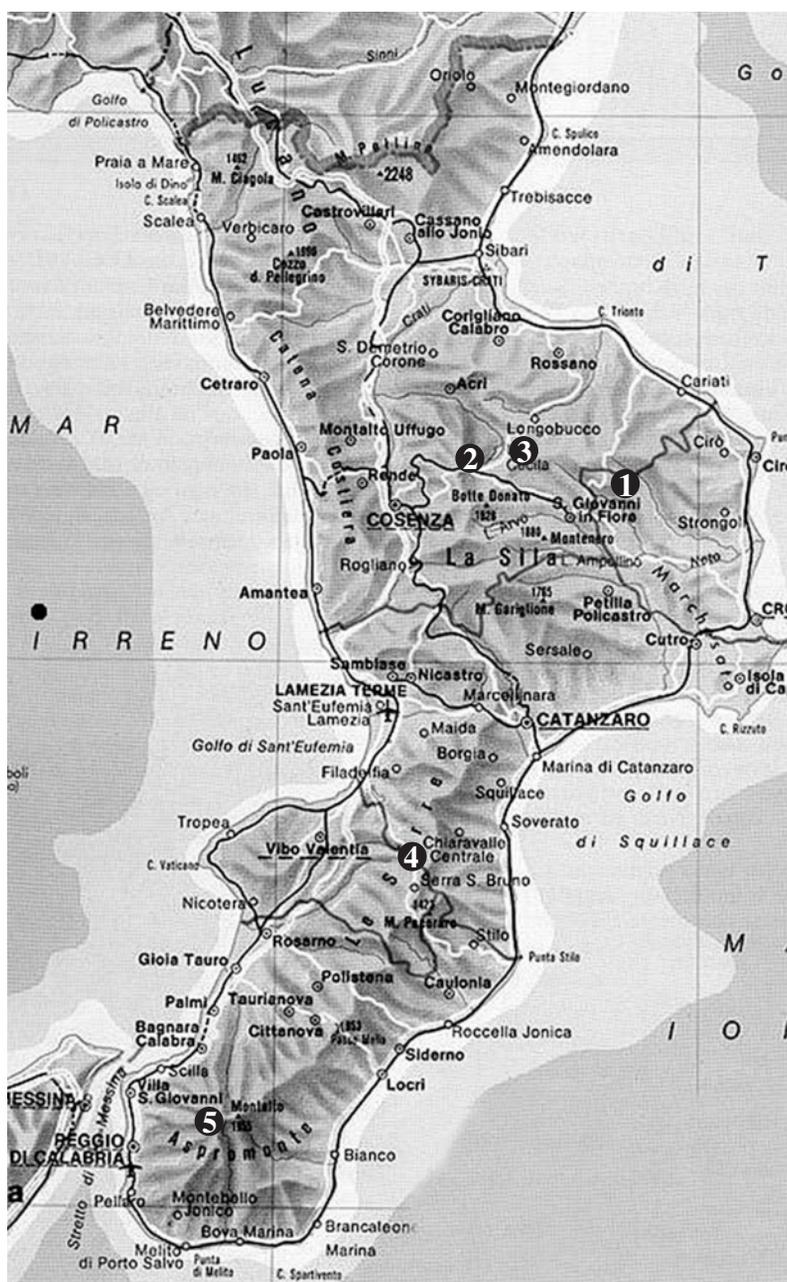
Après une nuit réparatrice, le petit déjeuner est l'occasion de retrouver Patrizia Tartarino (professeur à l'Université de Bari), que beaucoup d'entre nous connaissent, pour une présentation de la tournée et de la journée dans la région de la Sila.

Rapidement Patrizia nous indique que la Calabre est composée de quatre grands massifs montagneux : la Sila, le Pollino, les Serre et

l'Aspromonte. La tournée traversera ces espaces et chacun pourra apprécier la variété des paysages et les composantes économiques et naturelles.

Ces quatre massifs disposent chacun de particularités géographiques et météorologiques. Les peuplements forestiers y sont variés : pin Laricio, épicéa en Sila mais aussi, châtaignier et hêtre en Aspromonte. Les superficies boisées sont importantes et elles permettent depuis très longtemps une activité économique – parfois résiduelle aujourd'hui – liée à la forêt : cueillette, agro-tourisme, mais aussi exploitation, trituration en plaquette forestière et scierie.

Carte :
La Calabre est l'une des vingt régions d'Italie.
Les numéros font référence aux différents paragraphes du compte rendu



Concernant la Sila, cette unité géographique est divisée en trois : la Sila grecque au nord (issue probablement d'une colonie d'origine albanaise), la Grande Sila au centre, très montagneuse et dont le mont le plus élevé culmine à 1928 mètres (Monte Botte Donato) et la petite Sila, tournée vers la mer ionienne, mais dont le mont Gariglione atteint toutefois 1765 mètres.

Dans la région de la Sila est implanté un Parc national qui couvre 73 695 hectares "à cheval" sur la grande et la petite Sila. Il a été délimité définitivement en 2002 (Décret du 14 novembre 2002) et il succède au Parc national historique de Calabre créé en 1968 et qui était composé de trois parties séparées : une en grande Sila (Province de Cosenza), une seconde en petite Sila (Province de Catanzaro) et une troisième dans l'Aspromonte (Province de Reggio Calabria) pour une superficie, à l'époque, de 17 000 ha. Ces parties de Parcs s'appuyaient chacune uniquement sur les forêts domaniales. Ce nouveau Parc national, désormais appelé *Parco Nazionale della Calabria*, est étendu aux fonds publics et privés. Il a une vocation de protection de la nature mais également de développement de la culture locale et de l'économie.

Le Parc recèle des paysages variés de forêts et de zones agricoles et pastorales. Les sols y sont granitiques et de nombreux cours d'eau ou lacs artificiels sont présents (la pluviométrie est de 1 600 mm/an). Le symbole du Parc est le loup car il y est fréquent, mais le cerf élaphe comme le chevreuil y sont également communs. Il n'y a pas d'ours mais le porc-épic y est bien réparti et la loutre revient. A noter également la présence d'un serpent endémique de couleur blanche.

Les forêts sont peu exploitées, mais l'activité forestière existe néanmoins. Elle est principalement représentée par la récolte de graines pour la commercialisation à des fins de reproduction et par la valorisation du pin en scierie. Si certains peuplements sont âgés mais sains, l'essentiel de la forêt de la Sila reste jeune suite à une exploitation intensive par les américains pendant la seconde guerre mondiale et aux reboisements qui ont suivi autour des années 50.

Aujourd'hui, contrairement à d'autres régions de l'Italie, les coupes de taillis sont peu développées alors que les peuplements pourraient supporter une exploitation et une valorisation plus importantes si les poli-

tiques forestières régionales comme nationales étaient plus orientées vers la production.

Il faut dire aussi que la conception italienne de la forêt est très naturaliste comparée à la vision française plus productiviste (par exemple : usage des quantités dans les discours : m³, tonnes/ha...). D'ailleurs, cet état d'esprit s'est traduit par la création de grands Parcs et de nombreuses réserves tout au long du XX^e siècle (3 Parcs nationaux, 3 Parcs régionaux, 2 oasis faunistiques, 16 réserves naturelles biogénétiques, 2 réserves marines uniquement pour la seule Calabre).

Visite de San Giovanni in Fiore ①

Après ces quelques mots d'introduction, le groupe est amené en car à la ville de San Giovanni in Fiore. En route, il nous est possible d'observer les peuplements forestiers naturels de pins noirs mesurant 25 à 30 mètres ainsi que l'exploitation forestière en cours destinée à la trituration énergie. A l'entrée de la ville, une scierie valorise le bois de résineux en planches, chevrons, mais aussi, palettes, etc.

Arrivés à San Giovanni in Fiore, Antonella, guide officielle du Parc de la Sila, spécialisée dans les biens culturels et paysagers nous permet une approche historique de cette cité d'origine médiévale. Au passage, elle nous explique que le nom de la ville signifie Saint-Jean-des-Fleurs qui a été l'inspirateur de Dante Allighieri, considéré comme le fondateur de la langue italienne.

San Giovanni est la ville la plus élevée d'Europe (1200 m). Elle abrite 26 000 habitants mais à une capacité résidentielle de 80 000 !

La traversée des ruelles nous permet d'échanger avec notre guide qui nous explique que la Sila était très connue des Grecs et des Romains, notamment grâce aux boisements forestiers. Les bois exploités permettaient la construction de bateaux et la résine servait au calfatage. Les chantiers navals locaux ont notamment fourni les romains en navires pour le transport des troupes au moment de la troisième guerre punique (conflit qui opposa Rome et Carthage entre 149 à 146 av. J.-C. et qui s'acheva par l'anéantissement de la cité punique, dont la capitale fut rasée).



Notre guide nous explique également que la démographie de la Sila s'est stabilisée après être passée par une période de fort exode et de dépeuplement entre 1900 et 1940. Néanmoins, la main d'œuvre est souvent déficitaire et il n'est pas rare de trouver des travailleurs originaires de Roumanie et d'autres pays d'Europe de l'Est employés sur les chantiers forestiers. A San Giovanni, une association locale aide même les émigrés calabrais qui souhaitent "revenir au pays" à s'implanter socialement et professionnellement. Elle s'adresse à ceux partis à l'étranger comme à ceux partis dans l'Italie industrielle du nord. Cette aide prend souvent une forme pécuniaire (pension).

La visite se poursuit par l'église abbatiale construite en 1189 par Gioacchino da Fiore, moine cistercien, à l'époque où la Calabre était sous domination normande. L'église a été édifée au centre de la Sila. Elle est simple et dépouillée (style médiéval) et aucun tableau ni aucune statue n'ornent les murs. Seule la lumière est présente !

Cette église est une des plus importantes de Calabre et il paraîtrait que tous les calabrais souhaitent s'y marier ! Elle est construite en granit local et est couverte d'un toit reposant sur une charpente en bois. A l'origine l'armature et le toit étaient recouverts de pierre comme le faisait les normands et les cisterciens, mais après son effondrement lors de tremblements de terre, le toit a été reconstruit selon des techniques

Photos 1 et 2 :

A San Giovanni in Fiore, l'église abbatiale et une sculpture évoquant l'importance de l'eau dans le village

Photos DA

1 - NDA : Ces deux derniers paragraphes sont des commentaires des figures observées par le groupe « Forêt Méditerranéenne » lors de la tournée, mais extraits de Wikipédia.

Photos 3 et 4 :

Au Parc de la Sila, les participants cheminant sur le sentier réservé aux promeneurs. Des panneaux aux pieds des arbres indiquent leurs dimensions remarquables. Le port tombant de ces pins sylvestres est caractéristique des très vieux arbres.

Photos DA



plus contemporaines. A noter que cette église était entourée de hauts murs et de portes afin d'être protégée. Ils ont aujourd'hui disparu.

Plusieurs autres églises ont été construites en Calabre selon les mêmes techniques originales car ce sont les normands (sous le règne de Frédéric II) qui ont répandu la religion chrétienne dans les quatre massifs calabrais. A l'époque, Frédéric II, grand ami de San Giovanni, a également développé l'égalité entre les personnes de confessions religieuses différentes et, en particulier, entre les chrétiens, les juifs et les musulmans nombreux dans cette région à cette période, pendant que la Sicile toute proche était sous domination musulmane.

A partir de 1880, les églises ont été moins entretenues et sont tombées à l'abandon. C'est l'époque de l'exode massif et de la disparition de la présence monastique dans cette partie de l'Italie.

Le groupe visite ensuite le musée attenant où sont exposés les reliques de San Gioacchino et le *Livre des Figures*. Une datation au carbone 14 en 2002, confirme que les os contenus dans le reliquaire datent bien du XII^e siècle et pourraient être ceux du Saint. Ce dernier serait né en 1132 à Celico en Calabre d'un père notaire qui le pousse à étudier la littérature et l'envoie à Naples. Après son séjour napolitain, Gioacchino voyage beaucoup dans le monde méditerranéen d'alors, attiré par les lieux saints et la religion chrétienne. Il finit par embrasser la vie monastique (ordre des moines de Cîteaux).

Retiré dans un lieu nommé Flore (environs de Cosenza), et alors qu'il est à l'origine de la construction de plusieurs monastères du fait de l'affluence de nombreux pèlerins-visiteurs, il consacre sa vie à l'écriture jusqu'à sa mort le 30 mars 1202, à l'âge de 72 ans. Ses restes sont ensuite transportés et conservés à l'abbaye de Flore.

C'est lors de la dernière période de sa vie que Gioacchino rédige le *Livre des Figures* qui inspira de nombreux récits et commentaires au Moyen Âge. Ce livre sera retrouvé par hasard dans une bibliothèque religieuse de Reggio Emilia en 1938 et, dès lors, il sera longuement étudié par l'Université d'Oxford (notamment M. Reeves) et fera l'objet d'une large diffusion dans le monde entier.

Ce livre a fortement inspiré Dante et, comme lui, San Gioacchino est un des italiens les plus connus et les plus étudiés dans le monde. Il est également cité dans la *Commedia dell'Arte*.

Dans le *Livre des Figures*, San Gioacchino établit un parallèle entre les événements qui se sont déroulés sous la gouvernance de l'Ancien, puis ceux qui ont eu lieu sous le Nouveau Testament. Il est notamment question de l'Empire Romain depuis la naissance du Christ jusqu'à l'invasion des barbares et la chute de l'Empire d'Occident. Les représentations illustrées s'inspirent de la nature, et en particulier des arbres. Le moine cistercien y résume en dessins les connaissances théologiques de son temps. Par exemple, le dragon à sept têtes figure les sept persécuteurs du Christ : Hérode, Néron, Constantin, Mahomet, Mesemoth de Babylone, Saladin et Gog l'antéchrist.

Par exemple, l'Ancien Testament est représenté sous la forme d'un arbre généalogique, un figuier, sur lequel est greffée une vigne qui symbolise le Nouveau Testament. Le figuier grandit pendant quarante-deux générations, d'Abraham à Azarias, alors que la vigne court autour du figuier pendant vingt et une générations, d'Azarias à Jésus Christ, puis s'élève seule pendant quarante deux autres générations, de la venue de Jésus Christ à son retour lors de la fin des temps.

Autre exemple, Gioacchino écrit « *De même que dans une forêt un grand nombre d'arbres se ressemblent par le tronc et diffèrent par les rameaux et les feuilles ; de même, semblables dans leur ensemble, les deux Testaments sont différents par les détails* ». ¹

Les Géants de la Sila ②

Après cette matinée et un déjeuner à l'hôtel Biafora, le groupe part visiter la réserve biologique intégrale, « *I giganti della Sila* » (Les géants de la Sila) dans le Parc national du même nom. Cette réserve aussi appelée « *I giganti di Fallistro* » est située à proximité de Camigliatello Silano dans la province de Cosenza.

L'accueil est fait par Antonio Mancuso qui fait office de gardien de la réserve, de guide et d'agent d'accueil.

À l'origine, cette réserve était la propriété privée d'un baron local sur laquelle des arbres avaient été plantés aux endroits sur-pâturés afin de produire de l'ombre aux troupeaux. Les pins Laricio dénommés "pins silano" (sous-espèce du pin noir d'Autriche) avaient été plantés au cœur de la propriété et des érables sycomores avaient été installés en bordure des chemins.

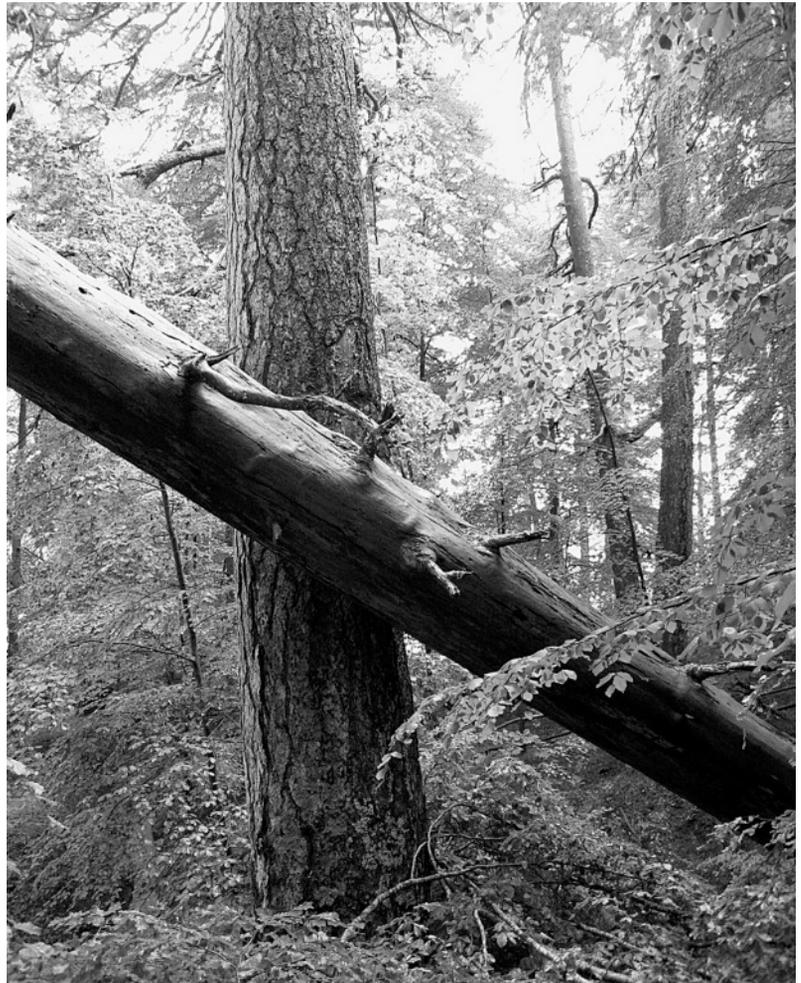
Ces arbres ont été préservés de toute exploitation par leur propriétaire, y compris à la fin de la guerre 39-45 lorsque les américains ont voulu les exploiter comme butin de guerre.

En 1987, conscient de la particularité de ces peuplements au regard des forêts alentours, le gouvernement a institué par Décret ministériel (n°426 du 21 juillet 1987) cette propriété en réserve d'Etat. Elle couvre aujourd'hui une superficie de 5 ha, dont 1,4 ha sont occupés par les "géants" !

Cette réserve naturelle est gérée par le *Corpo forestale dello stato* (le Corps forestier de l'Etat) et est reconnue d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000 (IT 9310080 et IT 9310301).

L'intérieur de la réserve fonctionne en réserve intégrale avec un îlot de vieillissement. La fréquentation y est réglementée et l'accès interdit par la présence d'une haute clôture. Les cheminements sur les sentiers sont délimités (depuis 3 ans) par des barrières de bois, afin d'éviter le piétinement et favoriser la régénération naturelle. L'abandon de déchets est interdit et le silence doit être respecté.

Trois érables sycomores (il y en a 7 dans la réserve) dont la circonférence est remarquable (plus de 5 m) accueillent le visiteur. Ils voisinent les 58 pins Laricio, dont 4 sont à terre. La hauteur moyenne des arbres avoisine les 40 m de haut pour plus de 5 m de tour de taille parfois.



Ces arbres sont tous identifiés individuellement et ils sont suivis par un institut de recherche situé à Cosenza. Leur ADN est en cours de déchiffrement, mais il a été déjà prouvé que leur croissance se poursuivait malgré leur âge avancé (120 ans en moyenne et 350 ans pour certains individus). L'accroissement annuel calculé est de 5 m³/ha/an. Il s'agit d'une des zones en Europe où la densité d'arbres anciens est la plus élevée.

La variété de pin présente dans la réserve est très tolérante à l'égard des sols calcaires, probablement parce qu'elle est issue d'introgessions génétiques de pins sylvestres et de pins brutia. Cette capacité à supporter une basicité élevée a destiné les productions de graines de ces arbres à de nombreuses plantations en sols calcaires. Ces dernières utilisent aujourd'hui le Cèdre.

Notre guide précise également que les graines de ces arbres ont notamment été utilisées lors des reboisements pratiqués en Allemagne après les pluies acides des années 80.

Photo 5 :

Les Géants de la Sila peuvent atteindre jusqu'à 40 m de hauteur
Photo DA

Photo 6 :

Au détour des chemins de la Sila on peut rencontrer deux pins sylvestres "s'embrassant"
Photo DA



Photos 7 et 8 (ci-dessous) :

Les participants devant le peuplement porte-graine du "sentier du blaireau"
Photos DA



De plus près, l'observation des tiges permet de relever des cicatrices à leur pied liées à l'enlèvement de bouts de bois riche en résine qui une fois enflammés servaient de torches aux bergers. Ces prélèvements, s'ils ont parfois affecté durement les arbres et leurs ont occasionné des trous, véritables abris, à la base du tronc, ils n'ont toutefois pas porté préjudice à la bonne santé des individus. Il a également été observé un écimage naturel de certains sujets.

Concernant l'arrivée du hêtre dont de nombreux plants sont présents dans la réserve, une réflexion est en cours.

Les plantations du "sentier du blaireau"

Le groupe est ensuite conduit sur un autre site, afin de visiter les plantations de pins noirs d'Autriche situées autour d'« *Il sentiero del tasso* » (le sentier du blaireau) à Moccone (province de Cosenza). Ces plantations sont issues des programmes de reboisement développés par la *Cassa di Mezzogiorno* après la guerre de 39-45. A cette époque, des milliers d'ouvriers au chômage ont été mobilisés pour planter des arbres dans toute l'Italie du Sud. Ces opérations permettaient d'éviter les risques d'érosion massive provoqués par la surexploitation des arbres pendant la guerre (utilisation pour la fabrication des poutres de chemin de fer et source de revenus pour l'armée américaine) et avaient un véritable rôle socio-économique en donnant du travail aux gens (paye, repas et dons alimentaires aux familles). Parfois, certains ouvriers travaillaient jusqu'à quatre mois dans les montagnes sans voir leurs parents.

Les plantations effectuées ont mélangé de nombreuses espèces. Aujourd'hui ces plantations constituent un réservoir biogénétique utilisé notamment comme producteur de graines. Il y est pratiqué notamment une sélection des individus grâce à la présence de populations importantes et variées. Toutefois, l'état des peuplements actuels nécessiterait le développement d'une sylviculture adaptée, afin de les éclaircir et de répondre à la colonisation du hêtre et du chêne chevelu en sous-étage. Sans mise en œuvre d'un traitement adapté, il est probable que les feuillus domineront progressivement les résineux.

A noter que cette partie de la Sila est réputée pour l'importance de sa récolte de cèpes en forêt. Une véritable économie s'est développée autour de la valorisation de ce produit et de nombreuses familles vivent de cette exploitation réglementée (permis de collecte, seuils journaliers...).

Nous marquons un arrêt à Moccone, un village aux toits de tôle anti-neige, où les magasins vendent des cèpes séchés en sacs ou marinés en bocaux. Puis le car nous dépose dans l'agglomération touristique de Camigliatello. On y vend des pommes de

terre en bord de route et de la charcuterie dans les magasins, avec les inévitables cèpes. Retour à l'hôtel Biafora pour dîner.

Le Parc national de la Sila ③ Vendredi 3 juin 2011

Le ciel bleu nous accompagne durant notre traversée de la montagne. La nature est très verte, les forêts denses et les lacs bien remplis. A Cupone (1190 m), nous parvenons à un Parc géré par l'Office territorial pour la biodiversité de Cosenza, le nouveau nom des Services locaux du Corpo forestale dello Stato. Le Parc national de la Sila accueille avec un panneau où figure un loup et ce texte : « *Je suis méchant seulement dans les fables. Le loup est protégé.* »

Le responsable pédagogique du parc nous accueille. « *Les gens disent : au sud de Naples, c'est le désert. Venez et voyez tous ces arbres !* ». Il nous conduit aussitôt dans le musée d'histoire naturelle, « *le deuxième après le musée du Parc national de Bavière, en Allemagne* ». Nous y découvrons un écureuil noir et une corneille grise (corneille mantelée) ainsi qu'un groupe de trois loups gris recueillis après blessures ou empoisonnement. Il n'en restait que deux ou trois vivants en 1960, car la chasse les privait de gibier. Aujourd'hui, on a réintroduit le chevreuil (qui n'existait qu'en Italie du Nord) et les effectifs de loups seraient remontés à 25 ou 35 spécimens, sur un espace de 75 000 hectares. Les bergers sont-ils indemnisés en cas d'attaque ? Non, s'il s'agit de chiens errants qui égorgent les moutons sans les manger. Oui, s'il s'agit vraiment de loups qui les dévorent presque complètement. La visite se poursuit avec le musée des saisies en douane, tapissé de peaux de léopards, de défenses d'éléphants et de carapaces de tortues marines.

La forêt est-elle exploitée dans le Parc ? Non. On enlève les arbres abattus par la neige, mais on ne fait pas d'éclaircies. Le peu de bois sorti du Parc sert à alimenter une chaufferie à plaquettes de Cosenza, la capitale provinciale. Sur les 75 000 hectares du Parc, 74 ha sont en réserve intégrale, répartis en 20 placettes. Un autre musée est en préparation dans l'ancienne scierie du *Corpo forestale*, qui montrera les machines allemandes d'origine, remontant au XIX^e siècle.



Nous empruntons alors le « sentier faunistique », qui serpente dans la forêt de pins noirs et laricio. Le guide attire notre attention sur certains gros pins qui conservent la trace du gemmage d'autrefois. Les gemmeurs entaillaient l'écorce sur une bonne surface et pratiquaient des rainures dans l'aubier en forme d'arête de poisson pour recueillir la résine. Une activité arrêtée il y a un demi-siècle. Le sentier est « faunistique » car il longe des parcs à cervidés et un enclos où tournent deux loups, au loin sous les arbres.

Après le déjeuner au restaurant, nous reprenons la route pour nous rendre dans une forêt de chênes chevelus (*Quercus cerris*). Après les pins noirs et laricio, des taillis de châtaigniers. Nous doublons un troupeau de chèvres dont le berger est aussi noir que son chien est blanc. L'immigration a commencé en Calabre. Nous passons un col dans les genêts en fleurs, les bleuets et les chênes à 1 700 m, puis nous redescendons sur le versant plus ensoleillé de Crotone.

Nous parvenons enfin dans la forêt de Pastinelli, commune de Rezzino, à seulement 600 m d'altitude. Nous arpentons une futaie régulière de chênes chevelus, qui est aussi une forêt à graines. Elle n'est donc pas exploitée, sinon par un éleveur de bovins qui y met ses bêtes en pâture. Nous admirons les vaches à grandes cornes et robes grises, avec un taureau charolais que son propriétaire a acheté en France. Certaines éclaircies douces ont été pratiquées avec débardage à cheval, financées par un contrat européen. Les rares

Photo 9 (ci-dessus) :

A l'entrée du Parc national de la Sila, le loup nous accueille « *Je suis méchant seulement dans les fables. Le loup est protégé.* »
Photo DA

L'agriculture en Calabre

La Calabre, région essentiellement montagneuse, compte 2 millions d'habitants pour une superficie de 15 085 km² et une densité de 133 contre 190 pour l'ensemble de l'Italie. Caractérisée par une dominante rurale (97% du territoire pour 80% de la population), et située sur l'arc calabro-lucanien ou arc tyrrhénien allant de Naples à Palerme, c'est la région la moins développée d'Italie avec un PIB par habitant de 70% de la moyenne de l'Union européenne (UE) à 25 Etats, un taux d'emploi de 46% et un taux de chômage par rapport à la population active de 14,4%. Les zones défavorisées et de montagne s'étendent sur 85% de l'espace, dont 40% en zones de montagnes et 45% en zones défavorisées. Pour l'UE, il s'agit d'une région sur laquelle il importe d'accentuer les efforts.

La surface agricole utilisée couvre plus de la moitié du territoire, 810 000 ha environ, se répartissant entre cultures permanentes (41%), céréales (36%) et prairies et pâturages (23%). Les forêts s'étendent sur 450 000 ha.

La taille moyenne des exploitations agricoles est de 3,3 ha contre 6,7 ha pour l'Italie et 16 pour l'UE-25. Le secteur agricole occupe 13% des actifs et produit 6% de la valeur ajoutée (VA) régionale (l'industrie 10%, les services — tourisme essentiellement — 78%). L'agro-industrie représente 2,1% de la VA totale et 2% des emplois.

Les principales productions concernent l'oléiculture, 1/3 de la VA agricole, les agrumes 14%, dont la bergamote (95% de la production mondiale, utilisée en parfumerie en raison de sa saveur suave et piquante ou pour faire bronzer...), les fruits et légumes 11%, l'élevage 9,5%, les céréales 1,5% et le vin 1%. Dans les dix dernières années, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 7,3% (de 162 000 à 145 000 environ, ce qui est peu et traduit une certaine stagnation ou plutôt le maintien d'un modèle familial marchand modeste) et la SAU de 16%. On note le développement de nombreuses structures familiales agrotouristiques. Les principales faiblesses ont trait à la dimension réduite des exploitations agricoles et des entreprises agro-industrielles, le vieillissement des producteurs, un niveau de formation assez bas, une intégration de filière insuffisante, un degré d'innovation assez bas et une insuffisante valorisation de la qualité par rapport à ce que les agriculteurs italiens, notamment ceux des montagnes du Nord, savent faire (les infrastructures de commercialisation sont considérées comme déficientes sinon insuffisantes). Les surfaces irrigables concernent 21% de la SAU, mais ne sont en fait utilisées qu'à moitié.

Le secteur forestier compte environ 37 000 exploitations et produit 0,7 millions de m³ de bois par an alors qu'on peut en espérer 1,6 à 1,8 de façon durable. Il contribue pour sa part à la fixation du carbone pour environ 1,8 millions de CO₂ équivalent. Le bois énergie est produit et consommé à hauteur de 100 MWatt, soit 30% de plus par rapport au total national, ce qui met la Calabre à la première place en Italie pour cette production. Un des atouts de la Calabre tient également à son exceptionnelle biodiversité : les zones rurales à haute valeur naturelle s'étendent sur 56 000 ha et les zones Natura 2000 recouvrent 19% de surface régionale.

Globalement la Calabre apparaît comme une région en retard de développement : sont en cours les investissements lourds d'infrastructure (routes, chemins de fer et ports), visibles sur le terrain mais non encore totalement achevés.

Un des problèmes fréquemment soulevé concerne le poids de la mafia sur cette économie régionale. La *N'dranghetta*, spécialisée il y a près de 20 ans dans les enlèvements et les actions très violentes, apparue vers 1860 lorsque la maison de Savoie s'installe dans le Nord à l'occasion de l'unité italienne, semble représenter un frein considérable pour le développement régional, cherchant à contrôler toute initiative individuelle trop importante. Contrôlant la plus grande partie du trafic de cocaïne dans le

monde, avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 60 milliards d'euros, elle trouve refuge au pays et achète le silence des habitants, ainsi que le vote des électeurs les plus pauvres, par un système de corruption sophistiqué, permettant ainsi d'envoyer au parlement national et à Bruxelles des représentants élus voire quelques fonctionnaires bienveillants. Les jeunes générations de la société civile en sont conscientes et essayent très courageusement de développer des organisations économiques et sociales pour lutter contre cet état de fait.

Jean-Paul Chassany



Photo 10 :

Paysage agricole de Calabre. Au fond, le détroit de Messine et la Sicile.

Photo DA

habitants du lieu peuvent emporter le bois, sous forme de bûches, de charbonnettes ou même de fagots.

Nous terminons la journée par une forêt à graines de pins laricio. Sous la futaie, on a planté de petits châtaigniers pour obtenir du taillis, qui peut donner des piquets de vigne ou du bois de chauffage. Mais, malgré la présence de beaux sujets, il n'est pas question d'exploiter le châtaignier en grumes, car le marché n'existe pas dans un rayon accessible. En outre, les scieries ferment les unes après les autres. Patrizia étonne beaucoup l'assistance en expliquant que les nouvelles lois votées par la Région limitent les coupes à 2 ha (contre 5 ha avant) et à des arbres qui ne dépassent pas 50 cm de diamètre. Un cultivateur qui possède un bois doit demander l'autorisation d'exploiter. L'influence des écologistes ? C'est paraît-il dans l'air du temps... Nous rentrons à l'hôtel Biafora où l'on nous sert en hors d'œuvres les restes d'un mariage.

La région des "Serre" ④

Samedi 4 juin 2011

Durant notre longue descente en car vers le littoral, nous avons droit à un amphi sur la culture de la pomme de terre. Nous étions en effet étonnés de voir des labours frais à cette saison dans la montagne. La réponse est simple : il s'agit d'une importante culture de rente pour les habitants, car la pomme de terre de montagne est très prisée pour son goût et sa consistance. De fait, nous en avons mangé à presque tous les repas, ce qui est rare dans le reste de l'Italie. Il s'agit de la variété "altipiano silane", produite par un groupe de 90 cultivateurs. Les prairies qui servent à l'élevage laitier sont labourées en alternance pour la belle patate. Les autres prairies permanentes et les bois servent à la pâture en estive des bêtes à viande.

Il existe deux variétés de pomme de terre, l'une semée de juin à août, et l'autre d'août à novembre. La pomme de terre de montagne échappe aux viroses. Elle est cultivée sur de grandes propriétés bourgeoises de 300 à 500 hectares, louées aux éleveurs à la tête de bétail. Les propriétaires, qui récoltent les olives et les oranges dans la plaine de Crotona, n'ont pas de fourrage pour leurs bêtes transhumantes. Les paysans calabrais



Photo 11 :

Traces anciennes de gemmage sur pin pour la production de résine

Photo DA

de la montagne vivent donc du lait, pour le fromage, de la pomme de terre, et du bois. Ils complètent leurs revenus par la charcuterie et la culture des figues.

Nous traversons Cosenza, dans la plaine littorale, où poussent les oliviers, les orangers... et les éoliennes dans les collines. Nous remontons dans la montagne par les petites routes, bordées de châtaigniers et de chênes-lièges. Nous parvenons dans le bourg de Serra San Bruno, puis entrons dans une propriété appelée « La Foresta », à proximité d'une chartreuse historique. Nous sommes dans une vaste hêtraie-sapinière, à 850 m d'altitude, dans la propriété d'Antonio Poletto, fils du fondateur de la scierie, arrivé en Calabre en 1937 et installé d'abord à San Giovanni in Fiore.

On peut rappeler que Forêt Méditerranéenne a fait sa connaissance à l'occasion des journées sur les Sapins méditerranéens, organisées à Ganges et au Vigan, en janvier 1998², et il a eu l'amabilité

2 - Cf. son article dans le n° spécial de *Forêt Méditerranéenne* sur les Sapins méditerranéens (T. XIX, n°2 mai 1998)

Photo 12 (ci-dessous) :

Antonio Poletto, exploitant scieur en Calabre, a accueilli chaleureusement les participants lors de la visite de sa scierie et de sa forêt

Photo DA

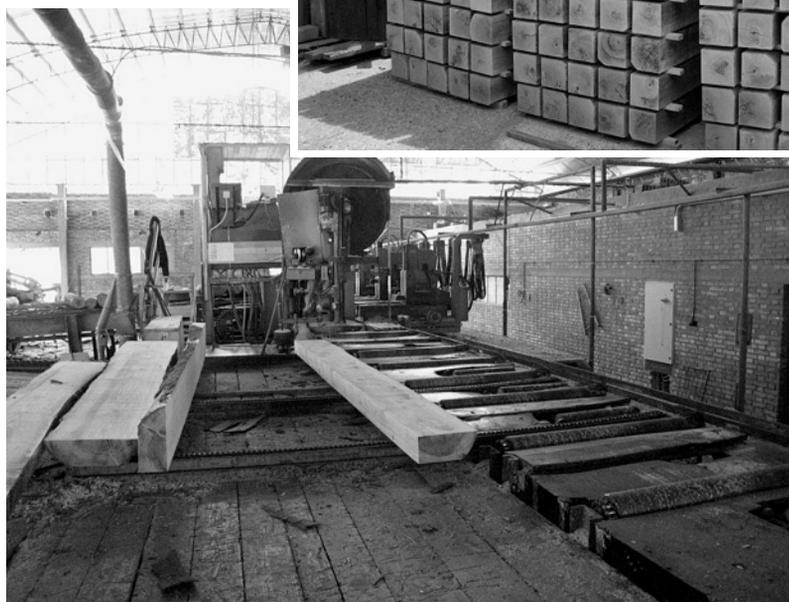


de répondre plus que généreusement à la demande de visiter sa propriété. Celle-ci comporte à la fois des forêts et une scierie, ainsi d'ailleurs qu'une unité de fabrication de modules de bois prêts à l'assemblage (pour le mobilier urbain, les jardins, etc.) ; l'ensemble porte le nom commercial de *La Foresta*, et un site Internet a été créé sous cet intitulé.

Une rapide visite de la scierie (qui ne fonctionne pas car on est samedi) et de son parterre, est suivie du parcours d'une partie de la forêt en deux temps, entrecoupé par un aperçu d'une chapelle dédiée à la sépulture de Saint Bruno et (surtout) par le repas généreusement offert (et qui mériterait des commentaires très élogieux distincts). A noter que la visite de terrain a été permise grâce au renfort de véhicules de service du *Corpo Forestale dello Stato* (CFS), avec qui la visite se poursuivra l'après-midi. Les notes ci-après s'efforcent de mettre dans un ordre logique (et en commençant par la propriété forestière) ce qui, par la force des choses, a été présenté au fil des questions posées par les participants.

Photos 13 et 14 :

La scierie
d'Antonio Poletto
Photo DA



L'entreprise «La Foresta»

Origine de la propriété

Le père de M. Poletto, d'origine vénitienne, est arrivé dans la région en 1937, mais s'est installé sur le site actuel seulement vers 1950. La suite de la tournée permettra de noter que ce site fut le lieu de réalisations industrielles précoces : une unité de pâte à papier au XIX^e siècle, une retenue d'eau (équipée en 1922 d'une turbine Pelton, et qui produisit de l'électricité jusque dans les années 1980), un Decauville, etc. A l'origine de cette installation, il y eut l'achat d'une forêt de frênes, entièrement exploitée pour fabriquer des ridelles utilisées sur certains types d'automobiles, selon une mode de l'époque.

Le noyau initial d'environ 800 ha a été augmenté par des acquisitions ultérieures, dans un rayon de 20 km : 300 ha au nord, 400 au sud, portant donc l'ensemble autour de 1500 ha. Le statut de SARL et sa base familiale ont maintenu la cohésion foncière de la propriété.

Les peuplements d'origine étaient assez variés, à base de hêtre et de sapin pectiné. On trouvait aussi des châtaigniers sur des zones attribuées pour mise en culture à une soixantaine de familles pendant la guerre et au-delà, et des pins, issus surtout de reboisements de l'Etat durant les années 30.

Facteurs physiques

La propriété s'étage entre 850 et 1250 m d'altitude. La pluviométrie serait en moyenne de 2000 mm par an sur les vingt dernières années, avec parfois des écarts sensibles : 2500 mm en 2010. Ces seuls chiffres permettent de comprendre ce qui sera vu par la suite, surtout si on ajoute que les roches-mères sont cristallines.

Gestion forestière

La propriété ne disposait pas à ce jour d'un document de gestion ; pour la première fois un tel document va être déposé très prochainement auprès de l'autorité régionale, compétente pour l'approuver. Ce plan, unique et rassemblant les diverses composantes foncières, a été rédigé par un expert (diplômé d'Etat et inscrit sur une liste professionnelle ; il est d'ailleurs prévu d'embaucher à temps complet cet expert). Le coût du document est évalué à 25 000 euros, non compris les (nombreux) inventaires néces-

saires, qui ont été réalisés par le personnel de la société.

La réglementation régionale est récente, on croit comprendre qu'elle a au moins en partie été préparée par des instances universitaires locales ; s'y ajoutent les spécificités du Parc naturel régional, de tendances restrictives. Il semble que le propriétaire ait pu faire entendre sa voix, en sorte que la sylviculture, notamment du sapin, reste possible.

Les travaux et l'exploitation sont effectués par une vingtaine d'ouvriers du domaine (sur un effectif total de 35) travaillant en petits groupes, dirigés par un chef d'équipe. Il n'y a pas de garde privé, en l'absence de problèmes de fréquentation.

Il n'existe pas (ou il n'est pas demandé ?) d'aides financières publiques.

Pratiques de gestion

Compte tenu des facteurs physiques indiqués ci-dessus, la productivité des peuplements est forte : 15 m³ par ha et par an, et on atteint un volume sur pied moyen de 350 m³/ha. Par ailleurs, la richesse botanique est également grande ; à titre d'exemple, on recense une vingtaine d'espèces de fougères.

Dans les années 40, le hêtre a été utilisé en reboisement, soit dans les landes à bruyère soit, de préférence au sapin, en fond de vallon, par transplantation de sauvageons, à raison de 2500 par ha (et en fait plus, car le coup de pelle pouvait parfois en emporter plus d'un).

Désormais le travail se fait au profit du sapin, avec des techniques de régénération naturelle assistée : comme autrefois, et durant l'hiver, des sauvageons (mais de sapin) sont déplacés, de façon à enrichir la sapinière. Pour accroître la production de sauvageons, des lignes de crochetage sont réalisées (avec un tracteur de 80 CV), sur lesquelles des semis de sapin abondants pourront ensuite être prélevés.

Le retour du sapin est général, y compris là où étaient installés des pins. Le châtaignier n'est maintenu qu'à titre de "bourrage", il présente assez rapidement des problèmes de qualité du bois (roulure).

Le passage en éclaircie sur une même parcelle a lieu tous les 7 à 10 ans (en moyenne tous les 8 ans pour le sapin), avec un prélèvement de 70 à 80 m³ par ha. En définitive, l'âge d'exploitation du sapin est compris entre 60 et 90 ans.

A la question de savoir si des essences exotiques à forte production (par exemple *P. radiata*) ont été essayées, la réponse est négative. M. Poletto est (à juste titre sans doute) un inconditionnel du sapin pectiné de provenance locale. Cette provenance se distingue-t-elle nettement des autres ? Des analyses ont été réalisées par des laboratoires allemands, concluant (c'était la préoccupation de l'époque...) à la résistance de cette provenance aux "pluies acides" ; on noterait par ailleurs une cuticule un peu plus épaisse, marque de résistance à la sécheresse estivale³.

La scierie

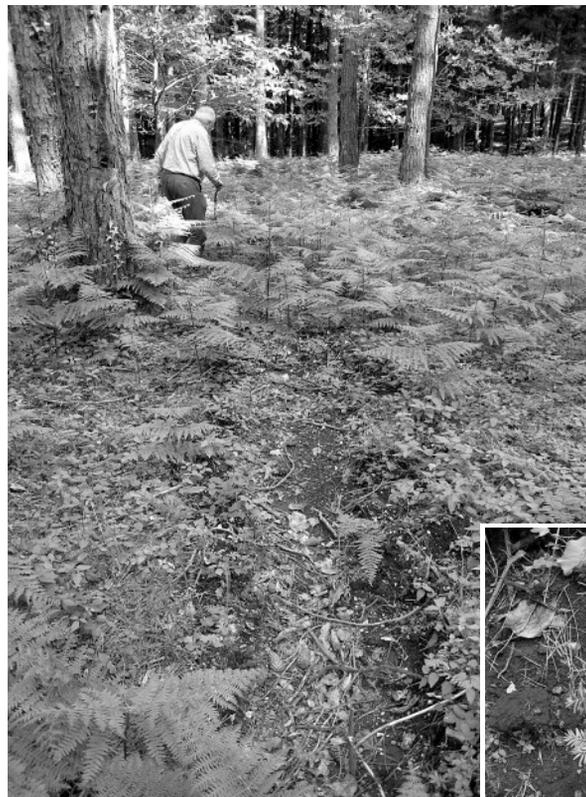
Le matériel

Organisation classique, avec principalement deux scies à ruban (une scie de tête, une scie de reprise), une circulaire multi-lames ("canter"). Les scies ont une quarantaine d'années, elles sont d'origine allemande (scies à ruban) ou italienne. Ce matériel a cependant été régulièrement modernisé : guidage laser, optimisation informatique de découpe ; le canter est neuf. Ces améliorations ont permis de doubler la production depuis l'origine. Une écorceuse reste à installer.

3 - Cf. article de DULCI, PROIETTI et FAVRE « Le genre *Abies* en Italie » dans le même n° spécial de *Forêt Méditerranéenne* sur les Sapins méditerranéens (T. XIX, n°2, mai 1998)

Photos 15 et 16 :

Régénération du sapin : production de semis naturels sur bandes scarifiées
Photos DA



Le « Corpo Forestale dello Stato »

Le « *Corpo Forestale dello Stato* » (CFS) est actuellement un service de l'Etat italien, relevant du ministère des Politiques agricole, alimentaire et forestière, aux attributions très étendues. On ne peut mieux les énumérer qu'en donnant la liste figurant sur une affiche « promotionnelle » du service où sont représentés onze agents (sept hommes et quatre femmes) du CFS, dans différentes tenues de service ou de travail illustrant la variété des missions remplies :

- police environnementale et contrôle du territoire
- sécurité alimentaire
- tutelle du patrimoine naturel national ; tutelle des animaux et plantes en voie d'extinction ; tutelle du paysage
- prévention et lutte contre les incendies de forêt
- protection civile ; sécurité et secours en montagne

La même affiche donne le numéro d'urgence (« urgence environnementale ») auquel on peut appeler ce service (1515).

Une remarque importante doit être faite : le CFS couvre les régions de statut « normal », tandis que des « corps forestiers » de type analogue, créés plus ou moins récemment, couvrent les régions autonomes : Val d'Aoste, Trentin-Haut-Adige, Sardaigne et Sicile (instituées en 1948), Frioul-Vénétie Julienne (en 1963). Ces Corps ne se différencient de prime abord pas du CFS (compétences, type d'organisation, uniformes, etc. étant identiques); pour les régions où une autre langue que l'Italien est reconnue, place est faite à cette langue dans le CF correspondant.

Un rapide survol historique permet de saisir l'évolution générale du Corps :

- 1822: création de l'administration forestière du Royaume de Sardaigne (maison de Savoie) (certains préfèrent retenir 1833).
- A partir de 1861 (Royaume d'Italie) : unification progressive des réglementations et des administrations « pré-unitaires ».
- 1877 : établissement de servitudes forestières en montagne pour des motifs de protection hydrogéologique.
- 1910 : inflexion vers une politique d'acquisitions foncières importantes, en vue d'agrandir sensiblement le domaine forestier de l'Etat (moins de 100 000 ha).
- 1926 : suppression du Corps royal, remplacé par la Milice nationale forestière.
- Années 30 : reboisements dans une optique productive mais, concurrentement, création des premiers Parcs nationaux.
- 1948 : création du CFS.
- 1952 : lois sur la Montagne : reprise des acquisitions (terrains dégradés), améliorations foncières et pastorales etc. puis lois sur les « *comunita montane* » (1971 révisée en 2000), « *consorzi di bonifica montana* » (1978) qui mobilisent dans maintes régions de montagne le CFS.
- 1970 puis 1975 : transfert de nombreuses compétences, incluant le transfert de l'essentiel (environ 400 000 ha sur 475 000) des forêts domaniales, aux Régions. Simultanément, poids croissant des préoccupations environnementales. Le CFS commence sa mue, en s'appliquant en particulier à la lutte contre les incendies de forêt pour laquelle il expérimente la mise en œuvre de moyens aériens, notamment les hélicoptères.
- 1981 : le CFS devient officiellement la cinquième force de police du pays, avec évidemment une orientation environnementale marquée, mais n'excluant pas des compétences plus générales.
- 1988 : attribution à tous les personnels du CFS, par le nouveau Code de procédure pénale, de la qualité d'officier de police judiciaire.
- 1991 : le CFS se voit confier la surveillance des zones protégées d'importance nationale ou internationale (Parcs nationaux et zones de statuts divers, dont ensuite Natura 2000).
- 1992 : réforme de la Sécurité civile, qui donne une place importante au CFS : confirmation de ses attributions dans la lutte contre les incendies de forêt, mobilisation en cas de calamités naturelles...

Ce survol ne fait pas apparaître explicitement les compétences détenues par le CFS dans les domaines suivants : inventaire forestier, suivi sanitaire des forêts, contrôle des coupes et des défrichements, lutte contre les dépôts sauvages et pollutions diverses, protection animale (inclus gestion de refuges), lutte contre le braconnage, protection des espèces (convention de Washington), etc. Pour ces tâches spécifiques, le niveau central est organisé en bureaux spécialisés (*nucléi*). Sur le terrain, des services spécialisés permettent le fonctionnement d'unités diverses : service à cheval, cynophile, aérien, nautique, secours alpin... Le groupe aérien met en œuvre 21 hélicoptères et un avion sur sept bases. Le groupe nautique dispose de nombreuses embarcations, en mer ou sur les eaux intérieures.

Il ne montre pas non plus les entités qui continuent à gérer les terrains qu'a conservés l'Etat italien, en raison de leur valeur biologique particulière (77 000 ha) : il s'agit des UTB (Uffici territoriali per la biodiversità) qui ont succédé en 2004 à la « *Azienda di Stato per le Foreste Domenicali* », créée en 1910 et que l'on voit encore évoquée sous le terme « ex-ASFD ». Ces UTB, comme vu sur plusieurs sites en Calabre, outre des massifs forestiers, peuvent gérer des centres naturalistes (musées), des parcs de faune, des sentiers de découverte, des refuges, etc., ainsi par ailleurs que des peuplements porte-graines classés.

Le CFS fait paraître deux revues, l'une technique et scientifique, semestrielle (*Silvae*), l'autre mensuelle et visant un public large (*Il forestale*). Les sujets traités couvrent l'Environnement, dans un sens large, et non la seule forêt.

Actuellement le CFS (non comptés les CF des régions autonomes) comprend 8200 agents de tous grades (pour un effectif théorique de 8500), répartis en environ 1100 « stations ».

Une comparaison avec la situation française serait à la fois tentante et délicate, tant les structures sont différentes (et même tant les évolutions ont été divergentes). L'importance en termes de moyens et d'effectifs du CFS et des CF des régions autonomes devrait être mise en parallèle avec celle des différents offices à finalité comparable (ONCFS, ONEMA, en totalité ; ONF en partie) et des services ou portions de services de l'Etat (Agriculture, Environnement, Intérieur principalement) ou des collectivités ou de type associatif qui assurent les mêmes missions de surveillance, de contrôle, mais aussi d'information, d'éducation du public, de secours, etc. Et l'efficacité des systèmes ne pourrait être évaluée que difficilement (quels indicateurs trouver ?). La question se compliquerait si l'on voulait en même temps, ce qui serait logique, mesurer le coût de la gestion de leurs (récents) domaines forestiers par les Régions italiennes, qu'elles assurent à des niveaux actuellement inégaux (certaines déléguant encore de nombreuses missions au CFS).

Ce qui paraît à peu près certain, c'est que le modèle italien présente aux citoyens un service public de l'Environnement clair, lisible, en raison de ses larges attributions. De ce fait bien des incertitudes ou inexactitudes, en termes de compétences ou d'image, sont sans doute évitées ou au moins sensiblement réduites. Par ailleurs ce service très « régalien » (tout en ayant donné leur place aux identités régionales périphériques) assume sans complexes une part de l'autorité de l'Etat, mais aussi de sa permanence, ce qui conduit à lier tradition et modernité. Autre conception de l'organisation administrative, mais aussi autre contribution à l'identité nationale ...

J.-M. N.

PS : les curieux trouveront un exposé très large et très complet de l'histoire comparée des politiques forestières française et italienne dans la thèse de doctorat de Frédéric Fesquet : *Un corps quasi-militaire dans l'aménagement du territoire : le corps forestier et le reboisement des montagnes méditerranéennes en France et en Italie aux XIX^e et XX^e siècles*. Université Paul Valéry, Montpellier III, Novembre 1997, 3 vol., 992 p. (accessible sur Internet).

L'affutage est assuré par le personnel de la scierie, qui comprend au total une douzaine de personnes.

Un séchoir permet de garantir la qualité de certains produits (lambris notamment).

Naturellement, tout un matériel de transfert, chargement, etc. puis évacuation des déchets est présent, mais l'absence de personnel technique lors de la visite et le manque de temps n'ont pas permis de pousser l'examen très loin.

La production

Les grumes ou rondins entrés en scierie sont exclusivement issus de la propriété, après exploitation par son personnel. Pour la "petite histoire", les peuplements sont si denses que, lors de l'abattage, beaucoup d'arbres se trouvent encroués et doivent être tirés au câble pour être dégagés.

Le volume de sciages produit est de 10 000 m³, principalement sapin (80%), le reste se répartissant entre pin, châtaignier, aulne et hêtre (2%). Comme exemple des utilisations du hêtre, on nous a donné des bois de calage pour la soudure des éléments d'un gazoduc (300 m³). Des pièces spéciales peuvent être produites, telles que des poutres allant jusqu'à 14 m de long (voire plus), notamment pour la restauration de monuments historiques.

En tonnage, y compris la "biomasse" (déchets de scierie, sciure), on atteint 18 000 T. La biomasse est actuellement cédée à des utilisateurs extérieurs (on note cependant de gros stocks sur place). Il est projeté de la valoriser dans le cadre de la société (unité de cogénération).

Ces chiffres font de cette scierie la plus grosse de Calabre ; des petites scieries existeraient, mais il n'y a pas de groupement professionnel au niveau régional.

La commercialisation des produits souffre de la crise économique, particulièrement de la baisse de la construction. Actuellement, la répartition est de 80% de bois « d'emballage » (au sens large : palette, coffrage, etc.), 20% de bois de construction (charpente), alors qu'autrefois on avait l'inverse.

La baisse de valeur relative des produits est très bien illustrée par M. Poletto par la comparaison suivante : quand autrefois avec une certaine unité de production il pouvait s'offrir trois nuits dans un hôtel de bon niveau, il lui faut désormais trois mêmes



Photo 17 :

Jeu d'enfant fabriqué en bois selon le procédé breveté *Modul Legno*
Photo DA

unités pour n'avoir qu'une nuit dans le même hôtel...

La deuxième transformation

Elle n'a pu nous être présentée que par la remise de documents commerciaux. Elle se caractérise par un procédé constructif breveté (*Modul Legno*) permettant la fabrication de toutes sortes de mobilier urbain, murs anti-bruit, jeux d'enfants, pergolas, pavages etc.

Cette visite, à partir d'un cas sans doute assez particulier, montre comment une ressource, relativement localisée, mais quantitativement et qualitativement satisfaisante, peut alimenter une filière de production complète quand un entrepreneur très motivé s'y intéresse. Un esprit d'entreprise assez typiquement italien semble à l'œuvre pour expliquer cette réussite.

La station de Mongiana du CSF

Les agents du Corpo Forestale dello Stato (CFS) qui nous ont véhiculés jusqu'à présent vont nous faire voir certaines de leurs réalisations, d'abord dans une réserve domaniale, puis sur le site de leur station de Mongiana, au sud de Serra San Bruno.

Des terrains domaniaux qu'il gérait autrefois en tant qu'administration forestière de l'Etat italien, le CFS a conservé quelques éléments, jugés d'intérêt national et qui probablement étaient les "fleurons" du domaine. Ces propriétés "étatiques" lui servent aujourd'hui à remplir certaines missions, en même temps qu'elles sont sa vitrine auprès du grand public ; ces éléments, d'un ordre de grandeur de quelques centaines à quelques milliers d'hectares chacun, ont le statut de "réserve naturelle biogénétique".



Photo 18 :
Le Parc animalier de la station de Mongiana est géré par le *Corpo Forestale dello Stato* (CFS)
Photo DA

La fonction de gestion des domaines ainsi conservés est remplie par des unités locales, appelées (au singulier) "*Ufficio Territoriale (per la) Biodiversita*", en abrégé UTB. Les UTB disposent de personnel ouvrier, de matériel, et de bâtiments tels que des "refuges" (nous en verrons un demain). Le personnel en uniforme des UTB conserve une compétence générale, et peut donc être appelé à renforcer celui des services plus spécialement dédiés à des missions de police, selon l'évolution qui a été celle du CFS.

Le premier temps de la visite illustre cela : dans une forêt où dominent les châtaigniers de très belle venue, a été aménagé un sentier faunistique ; celui-ci montre notamment, dans des enclos largement dimensionnés, ouverts par des portails monumentaux, cerfs, daims, chevreuils. Des volières présentent Paons, Grand Duc, etc.

Nous nous transportons ensuite sur la station du CFS, en périphérie de la petite ville de Mongiana. Le CFS occupe une belle propriété, la Villa Vittoria, avec un grand parc et tout un ensemble de bâtiments dont certains servent de siège à divers services et niveaux de direction (Province de Vibo Valentia notamment), d'autres au logement d'une partie des agents (centre dit "polyfonctionnel"). Des sentiers à thème botanique ou géologique sont en place, le décor est particulièrement soigné. L'ensemble, contigu à la réserve naturelle de Cropani-Micone (235 ha), s'ajoute aux points d'intérêt touristique de Mongiana, notamment ses anciennes forges et fonderies, qui ont fonctionné entre 1770 et 1881, devenues un musée.

Toutefois, le temps commençant à manquer (il est plus de 18 h) nos hôtes privilégient la visite des écuries (on pourrait plutôt dire du haras) locales du CFS : 36 boxes, mais (seulement ?) 10 chevaux. On croit comprendre que s'est opérée une évolution : les chevaux de selle, correspondant aux missions actuelles de police et de surveillance du CFS, sont exclusivement présents, alors qu'autrefois il y avait aussi des chevaux lourds, utilisés pour les travaux en forêt domaniale. Une directive nationale de 2003 relative à la cavalerie du CFS préconise de revenir à deux races italiennes, la Murgese et la Maremmana, ceci étant la contribution du CFS à la sauvegarde de ces deux races. Les dix chevaux actuels de la station se répartissent en deux Maremmana, deux Murgese, six croisés Arabe/Murgese. Le CFS dispose de ses propres centres de sélection et d'élevage, de son école d'équitation, etc.

Une brochure nous est remise ; spécifique à la Calabre, elle décrit l'action du CFS dans les aires naturelles protégées de cette région (d'autres documents illustrent les missions du CFS dans des domaines particuliers : protection animale, lutte contre les incendies de forêt, système d'information sur la montagne...), Cf. Encadré.

Par d'autres sources informations (obtenues pendant la tournée en interrogeant les agents du CFS ou sur Internet) on se rend compte que cette administration (officiellement cinquième force de police en Italie, tournée vers les atteintes à l'environnement et à la qualité des produits agro-alimentaires mais avec compétences aussi en matière de sécurité civile et de police générale) est sans équivalent en France et, peut-être, dans le monde.

Nous redescendons ensuite en car sur Reggio di Calabria, où nous dînons et couchons dans un hôtel presque « lungomare ». Ici, plus besoin de petite laine...

Le parc national d'Aspromonte Dimanche 5 juin ⑤

Après un détour par le siège du Conseil régional où nous avons pu observer les travaux de restauration des Bronzes de Riace⁴, nous retrouvons le car et nous nous dirigeons vers l'est en direction du massif de l'Aspromonte dont le nom évoque (peut-être

4 - Ces statues grecques en bronze ont été repêchées par des plongeurs dans le détroit de Messine par 8 m de fond, en 1972. Elles représentent deux guerriers ou dieux pratiquement nus, plus grands que nature, d'une perfection anatomique étonnante. Les bronzes ont d'abord été expédiés à Florence pour être expertisés et nettoyés. Leur restauration n'est pas encore terminée et les deux statues gisent couchées dans un atelier vitré. Ils valent le célèbre aurige de Delphes, la nudité en plus...
R.C.

à tort) l'aridité. Nous sommes pris en charge par des équipes du Corps forestier de l'Etat (*Corpo Forestale dello Stato*, CFS) qui nous véhiculent ensuite avec des engins tous terrains pour une visite où les réflexions politiques vont croiser les considérations techniques.

Avec les deux massifs de la Sila (*Sila grande* et *Sila piccola*) que nous avons visités précédemment, la forêt domaniale du Haut-Aspromonte, a complété l'ancien périmètre du Parc national de Calabre, créé en 1968. Le Corps forestier de l'Etat en a assuré la gestion jusqu'en 1994, date à laquelle a été constitué le Parc national d'Aspromonte. Le Parc actuel couvre un périmètre de 60 000 hectares et comprend une grande variété de milieux.

La forêt domaniale est globalement exposée à l'Est (versant ionien) et subit de fortes influences méditerranéennes. La pluviométrie sur la côte n'est que de 300 mm annuels, mais s'élève à près de 1 800 mm à mesure que l'on progresse vers les 1 700 mètres du point culminant. De fortes chutes de neige peuvent bloquer l'accès du site de novembre à mai.

Notre première halte se fait au point "Nardello II", sur la commune de Roccaforte del Greco, où nous sommes accueillis par la doctoresse Marina Forgiione, chef du bureau territorial pour la biodiversité (*Ufficio Territoriale per la Biodiversità*, UTB) au sein du CFS. Marina est une ancienne élève de notre amie Patrizia Tartarino et l'accueil est très chaleureux.

Marina débute son exposé par une présentation générale du site et de son organisation.

La forêt domaniale couvre environ 3 000 hectares et l'UTB emploie 12 personnes (en civil ou en uniforme) pour l'encadrement de 96 ouvriers permanents et de 14 emplois saisonniers. Ses missions visent essentiellement la conservation de la biodiversité. Marina nous précise que la présence humaine est très encadrée et que, par exemple, le camping est interdit dans le périmètre de la forêt domaniale, alors que des bivouacs peuvent être autorisés ponctuellement.

Les questions s'orientent vers la compréhension des objectifs et des moyens dont elle dispose pour la gestion des peuplements forestiers. La réponse est simple puisque l'ensemble de la forêt domaniale s'est retrouvé en 2009 dans un zonage de type 1,



Photo 19 :

Le groupe autour de Patrizia Tartarino dans le Parc national de l'Aspromonte
Photo DA

correspondant à une sorte de réserve biologique intégrale. Marina précise que, par ailleurs, très peu de coupes ont été réalisées depuis une cinquantaine d'années, l'Etat ayant acquis les terrains de particuliers à partir des années 1950.

Pour notre groupe, cette forêt semble cependant très anthropique (avec de nombreuses traces de charbonnières notamment). Marina nous confirme qu'elle était très "utilisée", traitée majoritairement en taillis par ses anciens propriétaires pour leurs besoins de bois de chauffage et que certaines parcelles étaient même cultivées avant d'avoir été boisées par les services forestiers (principalement en pin noir d'Autriche). Dans les années 1940, des

Photo 20 :

Paysage du Parc national de l'Aspromonte : nous sommes en présence de la sapinière la plus méridionale d'Europe et en limite de l'aire de répartition de la hêtraie.
Photo DA





Photo 21 :

Cette hêtraie privée a fait l'objet d'une coupe, il y a quelques années

Photo DA

coupes importantes de chêne pubescent avaient accompagné la construction de la voie ferrée de la côte ionienne. Aujourd'hui, nous observons un vieillissement des taillis de hêtre, évoluant vers un faciès de futaie sur souche.

La gestion du Parc national de l'Aspromonte a été confiée à un organe de gouvernance spécifique (*Ente Parco*) où sont représentées les communes couvertes par le Parc. Le CFS mène en conséquence ses missions suivant les orientations de l'*Ente Parco* mais en l'absence de plan de gestion. D'après Marina, si cette gouvernance a gagné en

Photo 22 :

Clairière occupée par des chênes centenaires très trapus (*Quercus petraea*, variété de sessile)

Photo DA



concertation, les processus de prise de décision se sont allongés alors que la dimension politique de la gestion a été renforcée.

La situation nous semble assez originale puisque, malgré le principe largement appliqué de dévolution de la propriété forestière aux régions (suivant la loi de décentralisation régionale de la politique forestière, en 1977), l'Etat a conservé la propriété foncière de la forêt domaniale d'Aspromonte. Il n'existe par ailleurs aucune convention de gestion forestière entre l'*Ente Parco* et l'Etat. Marina nous explique que cette situation est propre aux UTB, dernières forêts appartenant à l'Etat en raison de la valeur biologique de ces écosystèmes. Pour autant, malgré un passé sylvicole, ces forêts ne sont plus actuellement gérées suivant des objectifs de mobilisation de la ressource et seuls des petits travaux "d'entretien" peuvent être réalisés.

La réserve biologique intégrale couvre un périmètre d'environ 20 000 hectares (propriétés publiques et privées) dans lequel même les coupes d'autoconsommation sont interdites. Compte tenu de la faible concertation locale et de l'absence de compensation financière pour les propriétaires, cette situation pose de nombreux problèmes. Des activités traditionnelles (pâturage extensif, ramassage de champignons...) continuent de s'exercer dans l'illégalité. La chasse et la pêche sont également interdites dans le périmètre du Parc.

Marina, passionnée par le site et par son métier, nous confesse cependant la démotivation de ses équipes (notamment d'ouvriers). D'après elle, la situation est "bloquée" depuis 2009 et la décision de l'*Ente Parco* de placer la forêt domaniale en réserve biologique relèverait davantage de critères politiques que de considérations technico-scientifiques. En particulier, le comité scientifique qui accompagne l'*Ente Parco*, n'a qu'un rôle consultatif, il n'y a qu'un seul technicien forestier dans l'administration du Parc et le directeur actuel est un architecte de formation, sans compréhension personnelle des enjeux forestiers.

Pourtant, ces enjeux sont abordés par les participants. Patrizia et Marina nous expliquent que nous sommes en présence de la sapinière la plus méridionale d'Europe et que nous nous trouvons également en limite de l'aire de répartition de la hêtraie. Nous observons des phénomènes de dépérissement

et des interrogations sont formulées pour savoir s'il s'agit de mortalité précoce, de processus de sénescence ou, au contraire, de phénomènes de sélection et de résilience. Les conséquences en terme de gestion seraient alors opposées entre ne rien faire ou au contraire pratiquer une sylviculture de rat-trapage, assez intensive.

Marina nous précise que cet écotype d'*Abies alba* (aux feuilles plus rigides et plus étroites et à la cuticule plus épaisse), a été introduit en Allemagne, dans la Forêt noire, pour répondre à des problèmes de mortalité due aux pluies acides. Elle rappelle les problèmes du sapin pectiné en présence d'un excès de nébulosité, comme c'est le cas sur l'Aspromonte.

Pierre Deville suggère une mise en perspective des évolutions de la végétation avec celles du milieu. Marina rejoint cette idée et indique avoir déjà engagé des études mais, surtout, dans le but d'intéresser la Région de façon à trouver les moyens financiers de véritables travaux de recherche. Un projet de partenariat existe également avec l'Université de Calabre à Reggio pour construire une base de données dendrométriques.

Pour clore les débats sur ces impossibilités de gérer les forêts, Marina nous indique la situation d'impasse dans laquelle elle se trouve avec la présence de deux centrales de cogénération à partir de biomasse installées dans la région côtière voisine (Crotone). Malgré l'abondance de la ressource en essences autochtones dans l'Aspromonte, il est question de planter de l'Eucalyptus traité en taillis à très courtes rotations pour pallier les difficultés d'approvisionnement.

Nous reprenons les véhicules et nous arrêtons pour observer des Sonneurs à ventre jaune (*Bombina variegata*, un petit crapaud). Un nouvel arrêt nous conduit à une hêtraie-sapinière privée qui a fait l'objet d'une coupe (récolte du taillis de hêtre). Marina nous précise qu'elle date d'avant 2009. Elle commente négativement cette intervention et préconise plutôt un balivage. Elle nous explique qu'en dehors de la zone 1 du Parc national où ils sont interdits, les prélèvements font l'objet d'une autorisation administrative et qu'ils sont limités à 20% du volume sur pied. Le CFS contrôle les coupes assez systématiquement. Le peuplement nous semble dégradé en raison d'une sur-exploitation passée. Nous notons des initiatives en faveur de la



Photo 23 :
Photo de groupe au refuge Canovai

conversion, mais dans lesquelles les brins les plus chétifs ont été réservés. Compte tenu des influences méditerranéennes fortes du site, nous en voyons le résultat sur la hêtraie.

Le CFS nous a accueillis pour le repas au refuge Canovai qui servait d'hébergement pour les chantiers forestiers et reste le témoin d'une époque où les sylviculteurs occupaient les forêts de l'Aspromonte.

Retour Lundi 6 juin

Réveil à 4h30 pour un départ à 5h15 à destination de l'aéroport. Décollage à 7h pour Rome Fiumicino et redécollage à 10h pour l'aéroport de Nice Côte d'Azur. C'est la fin du voyage de groupe.

R.C., G.M., C.N., J.-M.N.



Photo 24 :
Sonneurs à ventre jaune (*Bombina variegata*)
Photo DA

Liste des participants

Denise AFXANTIDIS
Forêt Méditerranéenne (Secrétaire générale)
13002 MARSEILLE

Bruno de BARBERIN
Forêt Méditerranéenne (Adhérent)
13090 AIX EN PROVENCE

Elisabeth de BARBERIN
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
13090 AIX EN PROVENCE

Maurice BOISSON
Consultant Biomasse, Energies renouvelables
69004 LYON

Jean BONNIER
Forêt Méditerranéenne (Président d'honneur)
13002 MARSEILLE

Sophie BONNIER
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
13290 LES MILLES

Roger CANS
Journaliste de l'environnement
72510 SAINT JEAN DE LA MOTTE

Nathalie CAVAILLES
Stagiaire à la Coopérative Provence forêt
13545 AIX EN PROVENCE Cedex 3

Frédérique CHAMBONNET
Technicienne forestière, Centre régional de la propriété
forestière de Rhône-Alpes
07200 AUBENAS

Jean-Paul CHASSANY
Président de Forêt Méditerranéenne - Economiste INRA
34980 COMBAILLAUX

Monique COPEL
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
69004 LYON

Gioacchino de VANNA
Université de Bari, ITALIE

Pierre DEVILLE
Ingénieur agronome (e.r.)
09270 MAZERES

Alain FOURCAUD
Groupement de Développement Forestier Gardois
30270 SAINT JEAN DU GARD

Marie-Claire FOURCAUD
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
30270 SAINT JEAN DU GARD

Alain GIVORS
Expert forestier
07170 VILLENEUVE DE BERG

Danièle GIVORS
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
07170 VILLENEUVE DE BERG

Gérard GUÉRIN
Pastoraliste (SCOPELA)
34480 LAURENS

Georges ILLY
Ingénieur général des Eaux et Forêts (e.r.)
Président honoraire de Forêt Méditerranéenne
34000 MONTPELLIER

Emmanuelle JOURDAIN
Forêt Méditerranéenne (Assistante)
13002 MARSEILLE

Jacqueline KOSSOW
Propriétaire forestier
06910 COLLONGUES

Alessandro LOIACONO
Université de Bari, ITALIE

Gilles MARTINEZ
Technicien forestier, Alpes-de-Haute Provence
04150 REVEST DU BION

Cyrille NAUDY
Ingénieur territorial, Bouches-du-Rhône
13012 MARSEILLE

Jean-Michel NINGRE
Ingénieur en chef honoraire des Eaux et Forêts
13009 MARSEILLE

Michèle RIDOUX
Forêt Méditerranéenne (Adhérente)
34000 MONTPELLIER

Annik SCHNITZLER
Enseignant-Chercheur, Université de Metz
57000 METZ

Jean SOPENA
Forêt Méditerranéenne (Adhérent),
33350 CASTILLON LA BATAILLE

Patrizia TARTARINO
Professeur, Université de Bari, ITALIE

Nos correspondants en Italie

Université de Bari

Patrizia TARTARINO
Gioacchino de VANNA
Alessandro LOIACONO
Dipartimento scienze produzioni vegetali
Via Amendola 165/A
70126 Bari ITALIE
patrizia.tartarino@agr.uniba.it

Parc national de la Sila

Biaggio di FRANCO
Antonio MANCUSO
Via Nazionale
87055 Loricca San Giovanni in Fiore
(CS) ITALIE
parcosila@pec.it

La Foresta

Antonio POLETTI
Via Santa Maria du Serra 1
88029 Serra San Bruno ITALIE
info@laforesta.it

Parc national d'Aspromonte

Via Aurora, 1
89050 Gambarie di S.Stefano in
Aspromonte ITALIE
info.posta@parcoaspromonte.it

Corpo Forestale dello Stato

Dssa. Marina FORGIONE
Damiano d'ANNA
Romeo FRANCESCO
Fabio SPANO
Giovanni ANDRONICO
Giovanni MINNITI
Alaimo CARMELO
Via Torrione Prol. To, 16
89123 Reggio Calabria ITALIE
m.forgione@corpoforestale.it

Dr. agronomo Salomone SPINE
Ing. Giuseppe CELSI